

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 74 (1994)
Heft: 2: 75e anniversaire de la Chambre de commerce suisse en France

Artikel: Allocution de Monsieur Jean-Pascal Delamuraz, Conseiller fédéral, chef du Département de l'économie publique, Berne
Autor: Delamuraz, Jean-Pascal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886671>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allocution de Monsieur Jean-Pascal Delamuraz, Conseiller fédéral, chef du Département de l'Économie Publique, Berne*

J'aimerais, Monsieur le Président, Monsieur le Sénateur, Mesdames, Messieurs, apporter à la Chambre les vœux et les remerciements les plus chaleureux du Gouvernement suisse à l'occasion de son 75ème anniversaire. J'observe qu'en 1919, lorsque l'Europe, après avoir vécu la période d'or de l'avant-guerre, essaie de se remettre du cataclysme de la Guerre mondiale, il y a une formidable aspiration de paix et une formidable aspiration d'échanges économiques, en particulier entre la France et la Suisse. La Chambre de commerce va, dès ce moment-là, jouer un rôle conjoncteur entre nos deux économies, entre leurs entreprises respectives.

Il y a, dans cette épopée de la construction et dans l'épopée des pionniers, une volonté d'autant plus admirable - à laquelle je rends un hommage d'autant plus appuyé - qu'elle sera confrontée très rapidement, après s'être à peine remise des conséquences directes de la guerre, à la crise économique la plus redoutable de l'histoire contemporaine de ces deux siècles d'économie industrielle, et qu'il s'agira de survivre à ces démons qui s'emparent de l'économie de tous les pays industrialisés et, en particulier de la Suisse et de la France, démons du repli nationaliste et du protectionnisme. Ah ! sans doute, ni la France ni la Suisse ne sont-elles à la tête de ces mouvements, mais il y en a d'autres dans le monde et parmi leurs interlocuteurs économiques les plus importants. On sait à quel dérapage funeste et à quel écrasement cette crise économique des années 20 et 30 a conduit ensuite l'humanité tout entière.

Que nous fêtons aujourd'hui ces 75 ans, traversant des périodes si tumultueuses, si désespérantes puis si riches d'espoir de reconstruction, d'une Chambre qui a accompli sa mission, montre à l'évidence la grande reconnaissance que nous devons à l'institution et que nous devons à tous ceux qui l'ont animée et qui l'animent encore. Ils témoignent de cette volonté d'agir plutôt que de subir, de cette volonté de conduire plutôt que de réagir. Ils illustrent parfaitement le propos de

notre illustre compatriote Denis de Rougemont lorsqu'il disait que la décadence d'une société commence quand l'homme se demande « que va-t-il arriver ? » au lieu de se demander « que puis-je faire ? ». C'est une question que la Chambre se s'est pas posée parce qu'elle a toujours agi. Je l'exhorte à continuer dans cette direction. Au travers des changements institutionnels phénoménaux que nous avons connus, son rôle et sa mission restent bel et bien ceux qu'ils ont été dès le départ, à savoir d'établir des têtes de pont utiles à nos entreprises, plus particulièrement aux entreprises dont la dimension ne permet pas l'entretien d'un réseau de stations internationales opérantes : les petites et moyennes entreprises qui forment, en Suisse tout particulièrement, le tissu fondamental de notre économie.

Si je compare maintenant la situation à la naissance de la Chambre, des premières années de la Chambre et la situation où nous sommes aujourd'hui, j'observe qu'après les cataclysmes que nous avons connus et la longue période et période de reconstruction d'après la Deuxième Guerre, le monde économique d'aujourd'hui est marqué essentiellement de trois caractéristiques, dont certaines sont résolument nouvelles.

La caractéristique du monde économique de 1994 est tout d'abord la mondialisation de l'économie. Ces économies régionales au départ, devenues nationales ensuite, sont sorties de leurs frontières et constituent aujourd'hui un vaste « *melting-pot* » de biens et de services qui se prolongera et s'amplifiera si nous le voulons - et je souhaite que nous le voulons -. La mondialisation de l'économie est le premier des facteurs que nous ayons à observer dans l'économie d'aujourd'hui.

Le second est l'émergence de nouveaux partenaires de l'économie, de nouveaux créateurs, de nouveaux contributeurs, de nouveaux distribu-

* Prononcée le 14 juin 1994, lors du Colloque sur « les perspectives du libéralisme moderne » organisé au Sénat par la Chambre de Commerce Suisse en France, à l'occasion de son 75^e anniversaire.

La clé de la

teurs de l'économie qui émergent comme champignons après la pluie, en particulier au tournant des années 70, et qui donnent à la géographie économique mondiale une toute autre image que celle, traditionnelle, que l'on avait cultivée avant 1914, puis avec l'arrivée en force de l'Amérique après 1919. C'est l'émergence du Sud-Est asiatique, c'est l'émergence et le décollage de l'Amérique latine, c'est

sité d'une recherche obstinée et imaginative de conditions-cadres qui soient les plus favorables à l'exercice de sa compétitivité et de sa performance.

Ce sont les conditions-cadres à l'extérieur tout d'abord, par l'existence d'accords économiques internationaux, multilatéraux, parfois bilatéraux, de haute qualité.

libre. Je parodie à peine le Révérend Père Brugberger lorsque je dis « la concurrence, mais c'est la vie ! ».

Pour la Suisse particulièrement, j'analyserai maintenant les cadres extérieurs, aux deux plans de la planète et de l'Europe.

Au plan de la planète tout d'abord. Nous nous trouvons, un jour de septembre 86, à Punta del Este avec quelque 80 Etats membres des accords du GATT, adhérant aux accords du GATT, pour lancer la plus exigeante des négociations de l'organisation : l'Uruguay Round. Nous étions 125, sept ans plus tard, à l'achèvement de cette négociation ambitieuse, à signer les accords qui en sont nés à Marrakech, le 15 avril dernier. 125 Etats signataires alors qu'il manque encore au générique du GATT des noms prestigieux et nécessaires comme ceux de la

... « l'intérêt commercial rapproche en un jour et souvent pour jamais ceux que les passions les plus ardentes avaient armés pendant plusieurs années consécutives »... (Talleyrand)

l'importance croissante du Bassin pacifique en train de devenir un lieu d'échanges plus intenses et plus privilégiés que le traditionnel Bassin atlantique.

Deuxième caractéristique donc : les nouveaux partenaires.

Troisième caractéristique enfin : la montée et la consolidation d'unions et d'ententes économiques et politiques régionales, continentales si vous préférez, telles qu'on les observe en Europe, en Amérique du Nord et en Amérique du Sud, telles qu'on les observe aussi dans le groupe ASEAN.

Ces trois caractéristiques de l'économie de 1994, de ce 20^{ème} siècle finissant, doivent conduire les pays, tous les pays qui veulent participer à la compétition pour leur bien-être et finalement pour leur existence, à accepter une concurrence âpre et ouverte. Dans ce monde en effervescence, dépourvu de véritables frontières économiques ou équipé de frontières économiques de moins en moins significatives, l'importance pour tous les pays qui veulent participer à la compétition, être capables d'en être et d'y jouer les premiers rôles est évidemment vitale - et je choisis l'adjectif à dessein. D'où, pour tous nos pays, et pour la Suisse en particulier, la néces-

Ce sont ensuite les conditions-cadres intérieures, ce que l'on appelle en français fédéral les « *Rahmenbedingungen* » c'est-à-dire les conditions intérieures qui permettent à l'économie

... « dans ce monde en effervescence, dépourvu de véritables frontières économiques ou équipé de frontières économiques de moins en moins significatives, l'importance pour tous les pays qui veulent participer à la compétition, être capables d'en être et d'y jouer les premiers rôles est évidemment vitale »...

du lieu de produire, de distribuer ou de recevoir dans les meilleures conditions possibles.

La responsabilité de l'Etat dans ces encadrements extérieur et intérieur de nos économies est une responsabilité lourde. Elle est une responsabilité d'encadrement précisément, une capacité de droit public international et national qu'il doit exercer pleinement, de manière que l'économie, l'économie libérale et l'économie de marché, puisse s'épanouir en vertus créatrices et en capacités d'échanges dans un cadre aussi large que possible.

Voilà les acteurs, voilà campées les conditions du jeu d'aujourd'hui dont le maître mot, je le répète et j'insiste, est celui d'une concurrence ouverte et

Chine et de la Russie. Ce qui signifie bien que le GATT, pour la première fois, a pris cette dimension d'universalité en englobant également dans la négociation et dans la co-responsabilité les pays en développement. Il n'est plus un club de nantis industrialisés, ce qu'il était très légitimement au départ, entre des partenaires qui avaient à échanger des choses ensemble, qui avaient besoin de mettre en place, d'abord entre eux, un système douanier et un système de commerce qui se tiennent.

Ces accords du GATT ou de l'Uruguay Round sont marqués à mon sens, par le fait qu'ils englobent des matières, qui jusqu'à maintenant n'étaient pas matières du droit international au plan mondial. Pensez donc que nous

avons, avec des accords de 1947, pour certains d'entre eux, conduit nos opérations commerciales mondiales en ignorant tout des services, par exemple, qui sont entre le moment de la

Lorsque je parle de libéralisme, Mesdames et Messieurs, je ne parle pas d'un libéralisme *Manchesterien*, d'une sorte de retour à la jungle qui ne serait accompagné d'aucun exerci-

ce de discipline inter-étatique, qui ne serait accompagné d'aucune règle pour prévoir le jeu et l'endiguer. Il s'agit d'un libéralisme dans l'esprit, pour que les institutions fonctionnent sans entraves inutiles, pour que soit respecté aussi un certain nombre d'acquis dans le monde qui ne soient pas tous de nature strictement économique mais qui ont quelques valeurs de civilisation, comme certains acquis écologiques, comme certains acquis sociaux qui font partie de l'équipement d'un bon libéral de 1994, et qui ne doivent pas être jetés par-dessus bord au nom d'une loi qui serait alors

dans les débats nationaux qui commencent maintenant sur la ratification du GATT, lorsque j'entends des propagandistes zélés nous dire que ces accords vont miraculeusement et d'un coup, d'un seul, donner une impulsion formidable à nos économies et mettre ainsi un terme aux situations de difficultés économiques et de chômage que l'on connaît dans nos sociétés, je dis qu'ils font là œuvre de fiction. Ces accords, Mesdames et Messieurs, en eux-mêmes, n'apporteront rien. Ils fourniront un cadre, oui, adapté à notre temps parce que libéral et multilatéral, mais ce cadre, encore faudra-t-il qu'il soit rempli. Or, il ne sera rempli que par des entrepreneurs libéraux, que par des entrepreneurs audacieux qui sachent innover, créer, construire, exploiter, vendre, innover - j'y insiste - grâce à l'audace de leurs investissements et à l'intelligence de leurs prévisions. Les accords du GATT exigent davantage de force de l'économie de marché que les accords actuellement existants. Ils ne sont pas un oreiller de paresse, ils ne sont pas une potion miracle qui va permettre à l'économie, brusquement et automatiquement, son envol. Ils ne sont pas faits, ces ac-

... « Ces accords (du GATT) en eux-mêmes, n'apporteront rien. Ils fourniront un cadre, oui, adapté à notre temps parce que libéral et multilatéral, mais ce cadre, encore faudra-t-il qu'il soit rempli »...

fondation des premiers accords du GATT et aujourd'hui, devenus dans l'économie française comme dans l'économie suisse, les premiers secteurs, alors qu'ils étaient très loin derrière le secteur industriel. Les accords nouvellement nés - que nous devons nous employer à ratifier maintenant dans chacun de nos pays et à la Communauté naturellement - ces accords, englobent beaucoup plus d'intéressés, touchent une matière beaucoup plus vaste qu'auparavant. Ce sont des accords performants de notre temps, et non pas des accords qui ont fait leur temps. Ils touchent non seulement au contenu strictement économique de matières que nous traitons habituellement dans ce type d'accord, mais encore à d'autres domaines comme celui de la protection de la propriété intellectuelle, avec tout ce que cela signifie en esprit et en signification pour demain. Je constate surtout qu'ils entrent dans nos consciences et dans la réalité de demain. La dimension universelle de nos économies, la dimension multilatérale de nos échanges et la nécessité d'un esprit libéral présidant à ces échanges. L'abaissement spectaculaire des barrières douanières telles qu'on les connaît encore dans un certain nombre de pays de l'Asie du Sud-Est, par exemple, ou dans telle ou telle région du Bassin pacifique, disparaissant ou s'abaissant d'une manière considérable. C'est un espoir d'animation pour nos économies, c'est un souffle d'oxygène vivifiant qui se porte à nous.

ce de discipline inter-étatique, qui ne serait accompagné d'aucune règle pour prévoir le jeu et l'endiguer. Il s'agit d'un libéralisme dans l'esprit, pour que les institutions fonctionnent sans entraves inutiles, pour que soit respecté aussi un certain nombre d'acquis dans le monde qui ne soient pas tous de nature strictement économique mais qui ont quelques valeurs de civilisation, comme certains acquis écologiques, comme certains acquis sociaux qui font partie de l'équipement d'un bon libéral de 1994, et qui ne doivent pas être jetés par-dessus bord au nom d'une loi qui serait alors

... « Les accords du GATT... sont des accords performants de notre temps, et non pas des accords qui ont fait leur temps »...

anti-libérale à force de l'avoir voulue intégralement libérale, qui serait celle des purs et des durs qui ne comptent qu'en termes de force. L'intérêt de ces accords est précisément qu'en même temps qu'ils permettent cet accomplissement et cette ouverture, ils en fixent les conditions, ils en fixent les moyens et aussi, ici ou là, les limites.

J'aimerais Mesdames, Messieurs, pour terminer cette première réflexion sur la nécessité, dans nos économies, d'être dotés d'accords de cette espèce à l'échelle planétaire, j'aimerais insister sur un fait que j'ai effleuré tout à l'heure mais qui a toute son importance : lorsque j'entends,

cords, pour les frileux ; ils sont faits pour des entrepreneurs audacieux. L'existence même de ces accords, si elle devait se fonder sur une économie brusquement amputée de ses responsables, anémiée dans sa volonté, serait plus lourde à porter pour nos sociétés que les accords beaucoup plus modestes qui nous lient aujourd'hui. Il y a là un défi : il s'agira de savoir, après les ratifications de ces accords, si nos économies privées sont à même de relever ce défi.

Voilà ce que j'avais à dire en exprimant les positions du Gouvernement suisse sur ces accords nés du cycle de

l'Uruguay. Mais vous le savez bien, vous le savez mieux que moi : il y a encore pour la Suisse - qui a raison de soigner son commerce dans les quatre autres continents qui sont pour elle et, selon les traditions les plus anciennes de son commerce, des marchés traditionnellement créditeurs - il y a l'immense échange commercial intra-européen. Sur ce point, la situation institutionnelle de la Suisse est une situation un peu particulière. En effet, la Suisse non communautaire dès le début, a pu être de tous les accords possibles et imaginables en Europe jusqu'en 92, en étant même le pays non communautaire le plus intégré par des accords économiques intra-européens. Je rappelle qu'à la conclusion de l'accord de libre échange de 1972, voulu par le peuple suisse, ont succédé quelque 130 accords de renforcement passés bilatéralement avec la Communauté. En revanche la Suisse - à une très courte majorité populaire - a renoncé, le 6 décembre 92, à faire partie de ce nouvel espace économique eu-

un ministre de la Bundesrepublik et qui demande :

- « Dieu, j'aimerais savoir quand je serai libéré des néo-nazis. »

Et Dieu dit : « Tu en seras libéré dans une dizaine d'années, mon fils. »

- « Ah, » dit le Bundesminister, « hélas, je ne serai plus en fonction. »

Puis le ministre italien demande à son tour :

- « Dieu, dites-moi quand je serai libéré de la mafia. »

Dieu lui répond :

- « Dans les six mois, mon fils. »

- « Ah, c'est dommage, je ne serai plus en fonction. »

Enfin le Conseiller fédéral suisse demande à Dieu :

- « Dites-moi, Dieu, quand la Suisse fera-t-elle partie de l'Europe ? »

Et Dieu lui répond :

- « Dans ce cas-là, mon fils, c'est moi qui ne serai plus en fonction. »

C'est dans cet esprit qu'il a, par deux fois, après la décision populaire de décembre 92, adressé ses rapports au Parlement suisse, lui faisant part de sa volonté, de sa finalité et de sa direction communautaire en intégration. La manière dont cela s'accomplira dans le temps est encore à définir. Il lui faudra sans doute de la patience, car la transformation des cœurs et des esprits ne s'opère pas d'un coup. Il lui faudra beaucoup de conviction et de persuasion. Une chose est certaine : le Conseil fédéral, qui entend conduire et ne pas subir, était politiquement responsable d'annoncer cette finalité et de la tenir comme une aubaine et une nécessité, tout à la fois pour notre économie et notre devenir en Europe.

En attendant, cette Europe communautaire s'approfondit et, surtout, s'élargit. Dimanche soir, le dernier des Etats voisins de la Suisse, qui ne faisait pas partie de l'Union européenne, en a décidé autrement et, à la majorité confortable que vous savez, nos voisins Autrichiens deviendront - sera-ce au 1er janvier prochain, sera-ce un peu plus tard ? - le 13^e membre de l'Union européenne.

Il est évident que toute aventure d'insularité pour notre pays aurait - non pas à court terme, mais à plus long terme - des conséquences difficiles. Comme ministre de l'Economie, je constate cette année déjà, une délocalisation d'activités d'entreprises suisses à vocation multinationale vers les pays de la Communauté, au détriment des emplois à l'intérieur de mon pays. Il est évident que cette manifestation, si elle venait à s'amplifier - et je ne vois pas qu'il puisse en aller beaucoup autrement, sauf très vive surprise dans le développement européen - aurait à la longue des conséquences extrêmement pénibles pour mon Pays. Pas tant pour ses sociétés qui trouveront même, en franchissant la frontière ici ou là, des conditions plus favorables parce que situées dans l'Union européenne, et qui pourront, du coup, afficher des résultats annuels tout à fait confortables. Mais mes ré-

...« Il est évident que toute aventure d'insularité pour notre pays aurait - non pas à court terme, mais à plus long terme - des conséquences difficiles »...

ropéen qui a finalement vu le jour pour les Etats de la Communauté et pour les six autres membres de l'AELE au premier janvier de cette année.

Pour la première fois, il y a donc une situation institutionnelle nouvelle pour la Suisse et qui existe, théoriquement et juridiquement, depuis le premier janvier de cette année.

A ce propos, je vais vous raconter une histoire fautive, en précisant qu'elle est fautive pour que les journalistes ne sautent pas immédiatement sur le *scoop* que je pourrais leur apporter.

C'est l'histoire de trois ministres en conversation directe avec Dieu le Père (dans nos carrières on a parfois ces privilèges d'immédiateté, voyez-vous). Le premier de ces ministres est

Rassurez-vous, Mesdames, Messieurs, cette histoire est fautive. La Suisse, je dirai plus que jamais par sa position géographique, par ses traditions culturelles naturellement et par l'intensité de ses échanges économiques avec l'Europe, est encore et toujours au cœur de la co-responsabilité économique européenne. Mais l'encadrement qui abrite ses flux et ses échanges est évidemment un encadrement différent, moins favorable que ne l'eût été l'espace économique européen. Dans cette perspective, le Conseil fédéral suisse est en quelque sorte condamné à développer, tant qu'il le peut, des échanges et des accords bilatéraux sectoriels avec l'Union européenne, ou alors ne rien faire du tout - ce qui serait fâcheux -, et reprendre le collier du multilatéral européen.

sultats annuels à moi, en matière d'emplois, je ne les assure ni au Luxembourg, ni à Londres. C'est en Suisse que j'ai besoin de ces emplois, et c'est en termes d'emplois, plus qu'en d'autres termes, que se mesure la santé économique d'un pays quels que soient la vertu, la valeur et l'intérêt extrêmement vif de notre présence sur les marchés étrangers quant à nos investissements et quant à nos exportations. C'est là où se situent toute la différence et toute la malice des temps.

J'aimerais que vous soyez convaincus que, dans ces circonstances, le Conseil fédéral juge d'autant plus nécessaire - et j'en arrive au troisième point des conditions-cadres - de créer des conditions intérieures suisses qui permettent à nos entreprises de s'épanouir et de disposer au départ des conditions qui soient bonnes. Je pense avant tout à la qualité de la main-d'œuvre, à la simplicité retrouvée de nos réglementations, parfois tatillonnes et perfectionnistes, à la capacité de concurrence par des instruments plus modernes que l'actuel loi sur les cartels, par exemple, à la possibilité d'une stabilité ou d'une imprévisibilité politique moindre.

Je n'en dis pas davantage sur ces conditions-cadres et leur nécessaire transformation. Cela n'est pas de nature à intéresser au premier chef votre Chambre. Je dis seulement que c'est à l'ordre du jour, et que les étapes que nous avons parcourues et que nous allons parcourir dans ce domaine sont plus fructueuses qu'on ne l'a imaginé dans certains milieux.

C'est une nécessité vitale pour un pays qui gagne un franc sur deux de son commerce extérieur que de s'accrocher aux accords internationaux les meilleurs qui soient. Nous sommes en déficit en Europe et nous ne le serons pas au plan mondial si nous sommes capables de ratifier les Accords du GATT. C'est à ce prix-là que la Suisse se maintiendra dans le peloton

de tête des nations commerçantes, des états industriels et des états à services. C'est à ce prix-là qu'elle restera - je le souhaite - le cinquième exportateur mondial de services en valeur absolue.

Mesdames, Messieurs, en ayant approché ces réalités économiques, qui sont votre pain quotidien et notre pain quotidien à nous, responsables publiques, j'ai songé d'abord à la prospérité de nos nations, à l'épanouissement de nos économies, aux traditions - aux traditions sociales en particulier - dont cette prospérité est porteuse.

...« C'est une nécessité vitale pour un pays qui gagne un franc sur deux de son commerce extérieur de s'accrocher aux accords internationaux les meilleurs qui soient... ».

J'aimerais, en ce jour de fête, aller un peu plus loin avec vous, et me livrer à cette réflexion que la qualité des accords économiques internationaux, que leur développement et leur potentialité, sont en réalité bien plus riches et bien plus dispensateurs d'un futur non économique, d'un futur humain, d'un futur politique, qu'il n'apparaît. Il se trouve que Talleyrand l'a dit avant moi : « *l'intérêt commercial rapproche en un jour et souvent pour jamais ceux que les passions les plus ardentes avaient armés pendant plusieurs années consécutives* ». Or, qu'est-ce qui s'est passé dans l'histoire de l'Europe ? C'est bel et bien une construction économique, la Communauté européenne du charbon et de l'acier, qui fut le point de soudure des Six, peu après la Guerre. C'est de cette association apparemment économique que naîtra, une génération plus tard, l'union politique. Mais pendant que l'économie se faisait, la politique se préparait, même si, parfois, il y a des impatients pour qui le cheminement économique préalable est trop long, exige trop de temps avant de déboucher sur la réalité politique de l'Union, comme Françoise Giroud qui, dans les années 60 ou 70, voyant les succès du Marché commun, mais désespérée de ne pas voir l'union poli-

tique, s'exclama : « *je suis très heureuse de voir le développement de l'Europe sous mes yeux, mais comment pourrai-je être citoyenne d'une grande surface ?* ». En réalité, le dessein politique était là, présent. Qu'elle ait engendré l'union politique, laquelle a préservé - et c'est probablement la valeur de civilisation la plus importante et la plus essentielle que nous puissions savourer nous, Européens - la paix dans l'Europe jusqu'alors périodiquement ensanglantée par les conflits entre l'Allemagne et la France.

Mesdames, Messieurs, les accords économiques du GATT, l'espace économique européen ne sont pas, en eux-mêmes, générateurs de cette dimension politique telle quelle, mais ils en sont les porteurs et les préparateurs. Et c'est en quoi, ayant conscience d'avoir servi l'économie du monde et le libéralisme, en participant à leurs négociations, je leur vois une signification et un symbole plus lointains et plus larges encore, ceux de la paix. Lorsque Jean Monnet dit : « *nous ne coalisons pas des Etats, nous unissons des Hommes, nous ne construisons pas l'économie seulement, nous construisons la paix* », il dit juste : le cours heureux des choses dans cette première historique de l'Organisation du Commerce Mondial, est générateur d'espoirs futurs qui porteront en eux-mêmes, dans son germe et son épanouissement, la paix du monde.

C'est cette sérénité et cette grande signification que l'instrument économique peut apporter, et je suis heureux de les invoquer devant votre Chambre au moment où, en pleine jeunesse et en pleine félicité, elle célèbre 75 ans de bons et loyaux services, comme on aime à le dire dans les entreprises reconnaissantes pour leurs fidèles employés. ■